

EN ANGLAIS EN FRANÇAIS
PENSEZ EN
SÉCURITÉ
SÉCURITÉ

**Version 3.0 du Plan d'action
en matière de sécurité routière d'Ottawa**

Plan de mise en œuvre de 2020



Safer Roads Ottawa | **Sécurité des routes Ottawa**
Toward Zero | Vers zéro

ottawa.ca

Pensez sécurité, Agissez en sécurité

De 2013 à 2017, **149 collisions mortelles et avec blessures graves ont été dénombrées en moyenne annuellement pour l'ensemble des usagers de la route à Ottawa.** Une seule perte de vie ou une seule blessure grave en est une de trop. Or, nous avons tous un rôle à jouer dans la réduction du nombre de décès et de blessures graves causés par les accidents de la route.

À propos de la version 3.0 du Plan d'action

Le Plan d'action en matière de sécurité routière d'Ottawa pour 2020-2024 est une stratégie intégrée, exhaustive et proactive dont le but est de permettre à tous les usagers de circuler sur des routes plus sécuritaires — et de poursuivre nos progrès vers l'élimination des collisions mortelles ou avec blessures graves. Le Plan d'action :

- s'appuie sur les succès des premier et deuxième plans d'action en matière de sécurité routière d'Ottawa, lesquels ont donné des résultats parmi les meilleurs au pays, notamment une réduction de 14 % des collisions depuis la mise en œuvre du dernier plan d'action;
- tient compte des commentaires et de l'avis des résidents, des intervenants communautaires, des groupes de promotion de la sécurité routière et des experts;
- intègre des pratiques exemplaires éprouvées en matière de sécurité routière et de nouvelles mesures novatrices dans les domaines du génie, du contrôle de la circulation et de l'éducation.

Le Plan d'action aborde certaines priorités en matière de sécurité routière à Ottawa.

Piétons



Cyclistes



Motocyclistes



Intersections



Routes rurales



Conducteurs à haut risque



Réduction de **20 %** des collisions

Thème

Pensez sécurité, Agissez en sécurité.

Vision

Implanter une stratégie exhaustive et proactive afin de rendre les routes d'Ottawa sécuritaires pour tous les usagers.

Objectif

Réduire de **20 %** le taux moyen annuel de collisions causant des blessures graves ou mortelles **d'ici 2024**.

Investissement

En 2019, la Ville d'Ottawa a investi 25 millions de dollars dans les mesures de sécurité routière. En 2020, cet investissement s'élèvera à 31,5 millions de dollars et comprendra un montant ponctuel de 4 millions de dollars pour la mise en œuvre des mesures dégagées dans le Plan d'action en matière de sécurité mis à jour. Il devrait encore augmenter de manière importante en 2021 et au-delà, lorsque les recettes supplémentaires provenant des nouvelles mesures de contrôle automatisées (radars automatiques, appareils photo reliés aux feux rouges, caméras de surveillance installées sur les autobus scolaires, reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation) seront investies directement dans le Plan d'action en matière de sécurité routière.

Principaux points du Plan de mise en œuvre de 2020

Les 4 millions de dollars supplémentaires disponibles pour la sécurité routière en 2020 serviront à améliorer les programmes en vigueur et à introduire de nouvelles stratégies et tactiques qui amélioreront la sécurité de nos routes. Ces mesures — qui intègrent les volets de l'éducation, du contrôle et du génie — viseront les priorités établies en matière de sécurité routière, à savoir les usagers de la route vulnérables, les intersections, les routes rurales et les conducteurs à haut risque. Même si le Service de police d'Ottawa est responsable de l'application des lois, le Service des incendies d'Ottawa, le Service paramédic d'Ottawa et Santé publique Ottawa contribuent eux aussi de façon précieuse à la sécurité routière.

Rendre les routes plus sécuritaires pour les usagers vulnérables

Les piétons, les cyclistes et les motocyclistes sont les usagers de nos routes les plus vulnérables. Voici un échantillon des mesures qui seront mises en place pour assurer leur sécurité en 2020.



Ajout de marques de passage pour piétons à **haute visibilité** à 10 emplacements hautement prioritaires.



Ajout d'**interdictions de virage à droite aux feux rouges** à des endroits prioritaires.



Ajout de **feux verts devancés pour piétons** à certains endroits au centre-ville et à proximité des écoles.



Installation de **signaux piétonniers à décompte** et de **boutons-poussoirs pour piétons conformes à la LAPHO** à toutes les nouvelles intersections et aux intersections faisant l'objet de modifications.



Installation de nouveaux **signaux pour piétons en section courante** à deux endroits.



Apport de **modifications à la géométrie** d'une intersection à haut risque et mise en œuvre de nouvelles mesures de sécurité peu coûteuses à d'autres endroits.



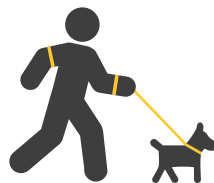
Mise en application du **Programme de brigadiers adultes** à 10 nouveaux emplacements.



Bonification du programme **Pédibus** avec un modèle hybride rémunération/bénévolat.



Bonification de l'**éducation et de la sensibilisation** relatives aux infrastructures piétonnes actuelles et nouvelles.



Ajout de 24 événements par année à l'initiative **Sois visible pour ta sécurité**.



Réalisation d'examen des **points où existe une forte interaction entre les vélos et les véhicules** pour orienter les concepteurs; une conception détaillée sera élaborée pour un point d'interaction.



Poursuite de l'expansion du **réseau cyclable**.



Réalisation d'une étude exhaustive **sur les collisions causant des blessures mortelles et graves et impliquant des motocyclistes** pour établir les tendances et préciser les mesures à prendre pour améliorer la sécurité.



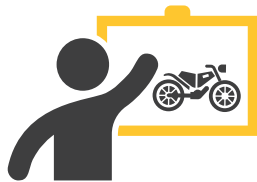
Maintien de l'application d'un vaste éventail de **mesures de contrôle**, principalement par le Service de police d'Ottawa.



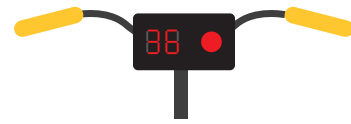
Apport d'**améliorations en matière de sécurité à vélo** à 10 endroits, notamment la mise en place de panneaux de signalisation, de signaux, de marques sur la chaussée, de bandes cyclables, de sas-vélos et de passages pour vélos.



Élimination des **détecteurs de véhicules** (retours au feu rouge) aux intersections où se trouvent des sentiers polyvalents et des passages pour vélos.



Augmentation du nombre de places pour les **cours de sécurité** à moto à 300.



Évaluation et mise à l'essai de **nouvelles technologies de sécurité à vélo**, comme les dispositifs de bordure de route et de détection des vélos.



Augmentation du nombre de **cours de sécurité à vélo** offerts au public.



Augmentation du nombre d'événements **sur piste du genre « Take It to the Track »** afin d'attirer les motocyclistes à haut risque.



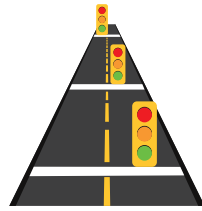
Outre ces initiatives, des campagnes de mobilisation et de communication seront également menées.

Réduire le nombre de collisions aux intersections

Près de la moitié des collisions avec blessures mortelles ou graves recensées chaque année à Ottawa se produisent à des intersections. Voici quelques-unes des mesures qui seront mises en œuvre en 2020 pour améliorer la sécurité aux intersections.



Ajout de **flèches de virage à gauche entièrement protégé** à 12 emplacements.



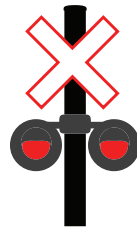
Examen et mise à jour de la synchronisation des feux à plus de 200 intersections.



Élaboration de **plans détaillés** pour que deux emplacements respectent les critères de signalisation (carrefours giratoires et intersections protégées pris en considération au cours des travaux de conception).



Application de nouvelles mesures à l'étape de la conception afin de réduire les accidents à une intersection **où les collisions sont fréquentes**.



Réalisation de travaux de modernisation à deux **passages à niveau** pour que la Ville puisse se conformer au *Règlement sur les passages à niveau* de Transports Canada d'ici l'échéance de 2021.



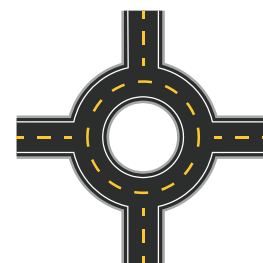
Maintien de la politique des **rues complètes** pour les nouvelles routes et les projets de reconstruction.



Mise à l'essai et évaluation de **dispositifs de sécurité** nouveaux et dernier cri à certaines intersections.



Mise en application d'un nouveau **processus d'évaluation du réseau** pour recenser les emplacements devant faire l'objet d'améliorations en matière de sécurité.



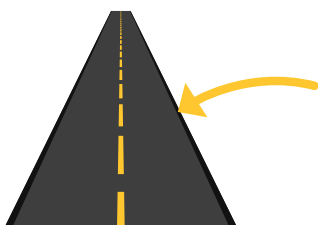
Poursuite de l'aménagement de **carrefours giratoires** sur les nouvelles routes ainsi que sur les routes faisant l'objet de travaux de reconstruction et de modification.



Maintien de l'application d'un vaste éventail de **mesures de contrôle**, principalement par le Service de police d'Ottawa.

Rendre les routes rurales plus sécuritaires

On dénombre plus de collisions mortelles sur les routes rurales d'Ottawa qu'ailleurs dans la ville. Voici quelques-unes des mesures qui seront prises pour améliorer la sécurité sur les routes rurales.



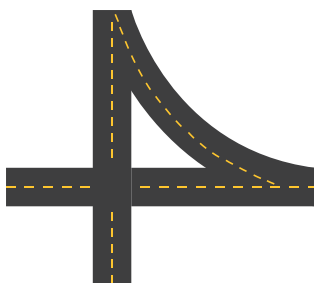
Ajout de **bordures de sécurité** sur les routes lorsque ce sera possible sur le plan technique.



Installation, aux **intersections** des routes rurales, de panneaux d'arrêt géants, de panneaux indiquant l'approche d'un panneau d'arrêt et de feux clignotants à DEL, selon les besoins.



Mise en œuvre d'un processus amélioré d'établissement des **priorités en matière d'entretien des accotements de la route.**



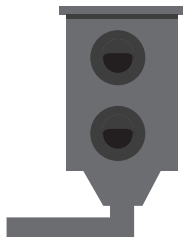
Élaboration de conceptions fonctionnelles pour 12 **intersections rurales « asymétriques ».**



Maintien de l'application d'un vaste éventail de **mesures de contrôle**, principalement par le Service de police d'Ottawa.

S'attaquer aux conducteurs à haut risque

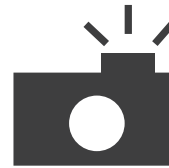
De 2013 à 2017, la conduite agressive, les distractions et la conduite avec facultés affaiblies ont été responsables d'environ 450 collisions mortelles et avec blessures graves par année. Voici quelques exemples de mesures qui seront mises de l'avant pour réduire les dommages causés par les conducteurs à haut risque.



Installation d'autres **appareils photo reliés aux feux rouges** aux intersections où l'on observe un nombre élevé de collisions.



Renforcement des **mesures de modération de la circulation** dans les zones scolaires.



Évaluation de **sites pilotes de contrôle automatisé de la vitesse**.



Maintien de l'application d'un vaste éventail de **mesures de contrôle**, principalement par le Service de police d'Ottawa, y compris les programmes RIDE et d'autres programmes.



Mise en place d'un vaste éventail de **programmes de communication et d'éducation** ciblant les comportements de conduite à haut risque, notamment la conduite sous l'effet du cannabis et la conduite téméraire.



Poursuite du déploiement de **panneaux de limitation de la vitesse aux entrées des quartiers** indiquant une limite de 40 ou de 30 km/h.



Créer une culture de la sécurité routière

En 2020, Sécurité des routes Ottawa mettra en place un programme global de communication sur la sécurité routière ciblant tous les usagers de la route afin d'inciter ces derniers à penser sécurité et à agir en sécurité.

Les responsables des politiques de la Ville d'Ottawa ainsi que ceux qui s'occupent de la planification, de la conception et de la construction de notre réseau routier sont eux aussi des éléments essentiels de la sécurité routière. La Ville, ses fournisseurs, les promoteurs et les constructeurs sont invités à tenir compte des principes de l'initiative Pensez sécurité, agissez en sécurité lorsqu'ils élaborent des politiques et planifient de nouveaux projets et aménagements.

Plans et programmes de la Ville d'Ottawa ayant une incidence sur la sécurité routière.



Plan directeur des transports



Bâtir des banlieues meilleures et plus intelligentes



Plan de la circulation piétonnière d'Ottawa



Politique concernant l'affichage d'une limite de vitesse de 30 km/h



Plan sur le cyclisme d'Ottawa



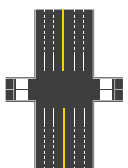
Lignes directrices sur la conception de mesures de modération de la circulation



Cadre de mise en œuvre des rues complètes



Plan de Sécurité des routes Ottawa



Lignes directrices sur la conception des couloirs des artères routières



Vérifications de la sécurité routière



École de sécurité routière

Le rapport complet sur le Plan d'action en matière de sécurité routière peut être consulté à l'adresse ottawa.ca